

# Viticulture

PACA

n°17  
25 juin 2019



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Référent filière & rédacteur

**Elisabeth RICAUD**  
CIRAME  
ricaud-e@agrometeo.fr

## Directeur de publication

**André BERNARD**  
Président de la chambre régionale  
d'Agriculture Provence Alpes-Côte  
d'Azur  
Maison des agriculteurs  
22 Avenue Henri Pontier  
13626 Aix en Provence cedex 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)

## Supervision

**DRAAF**  
Service régional de l'Alimentation  
**PACA**  
132 boulevard de Paris  
13000 Marseille

## AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

### Phénologie

- [Grenache](#)
- [Muscat de Hambourg](#)

### Maladie

- [Mildiou](#)
- [Black-Rot](#)
- [Oïdium](#)
- [Flavescence dorée](#)

### Ravageurs

- [Vers de la grappe](#)

### Informations



**[Les abeilles butinent, protégeons les !](#)**



Vous abonner |



Devenir  
observateur  
& contact |



Tous les BSV  
PACA

Photos : CA84



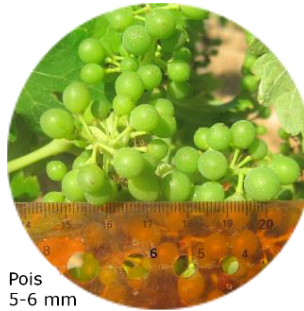
Nouaison

Stade J nouaison



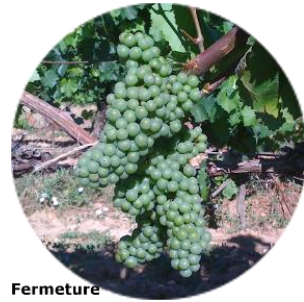
2-3 mm  
plombs

Stade baies 2-3 mm



Pois  
5-6 mm

Stade baies 5-6 mm



Fermeture

Stade fermeture

## Grenache

Secteur 0	Secteur I	Secteur II	Secteur III	Secteur IV	Secteur V
Baies de 6-7 à fermeture de la grappe.	Baies de 4-5 à 10-12 mm	Nouaison à baies de 10-12 mm	Nouaison à baies de 8-9 mm	Nouaison à baies de 6-7 mm	Nouaison à baies de 2-3 mm
<b>Stade baies 9-10 mm majoritaire</b>	<b>Stade baies 8-9 mm majoritaire</b>	<b>Stade baies 6-7 à 8-9 mm majoritaire</b>	<b>Stade nouaison à baies 4-5 mm majoritaire</b>	<b>Stade baies 3-5 mm majoritaire</b>	<b>Stade baies 2-3 mm majoritaire</b>

## Muscat de Hambourg

Secteur II	Secteur III	Secteur IV	Secteur V
Stade baies 8-9 mm	Stade baies 5-8 mm	Stade baies 4-5 mm	Stade baies 2-3 mm

[Carte de précocité](#)

## MILDIU

Biologie : [Cf bulletin n°2](#)

## Taches de mildiou sur feuilles



Photo CIRAME

## Mildiou sur grappe : rot brun



Photo CA13

Prophylaxie : [Cf bulletin n°2](#)

## Territoire sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

## Analyse du risque


Les orages des 19/20 juin sur le secteur de Donzère ont entraîné une contamination de niveau moyen (modèle Milstop) avec une augmentation de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) de 10 points. Ailleurs les faibles pluies orageuses (< à 5 mm) ont pu localement provoquer des contaminations secondaires. Les symptômes sont à rechercher à partir du 2 juillet.

Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) sont en hausse de 2 à 3 points sur les secteurs avec orages les 19/20 juin en baisse de 1 à 1,5 points sur les secteurs sans pluie.

## Observations

De nouveaux symptômes, issus des pluies du 11 juin sont observés.

Sur 83 parcelles du réseau, observées du 19 au 25 juin, 12 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, une parcelle des symptômes sur grappes.

 Rechercher les symptômes issus des orages du 14/15 juin à partir du 26 juin.

[Parcelles natures](#) : sur 11 parcelles natures du territoire, huit parcelles présentent des symptômes sur feuilles, une parcelle des symptômes sur grappes.

## Estimation du risque

Sur secteurs sans pluie les 14/15 juin

↓ En cas de pluie



Sur secteurs avec pluies les 14/15 juin et 19/20 juin

↓ En cas de pluie



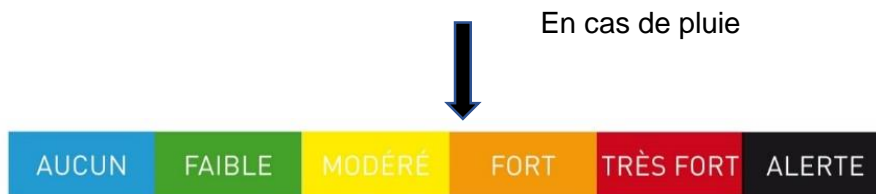
**Territoire sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire****Analyse du risque**

Les conditions climatiques de cette semaine n'ont pas été favorables à de nouvelles contaminations .  
Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) sont en baisse de 1 à 3 points en moyenne.

**Observations**

De nouveaux symptômes issus des pluies du 11 juin sont observés.  
Sur 34 parcelles du réseau, observées du 19 au 25 juin, 11 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, deux parcelles des symptômes sur grappes.

Parcelles natures : sur 5 parcelles natures du territoire, quatre présentent des symptômes sur feuilles, deux parcelles des symptômes sur grappes.

**Estimation du risque****Territoire Provence****Analyse du risque**

Les conditions climatiques de cette semaine n'ont pas été favorables à de nouvelles contaminations, excepté sur le secteur de Callas où un orage le 22 juin a pu provoquer une contamination. Les symptômes sont à rechercher à partir du 2 juillet.

Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système sont en baisse de 1 à 2 points en moyenne.

**Observations**

Pas de nouveaux symptômes.

Sur 32 parcelles observées du 19 au 25 juin, six parcelles présentent des symptômes sur feuilles, une parcelle des symptômes sur grappes.

**Estimation du risque**

En l'absence de pluie



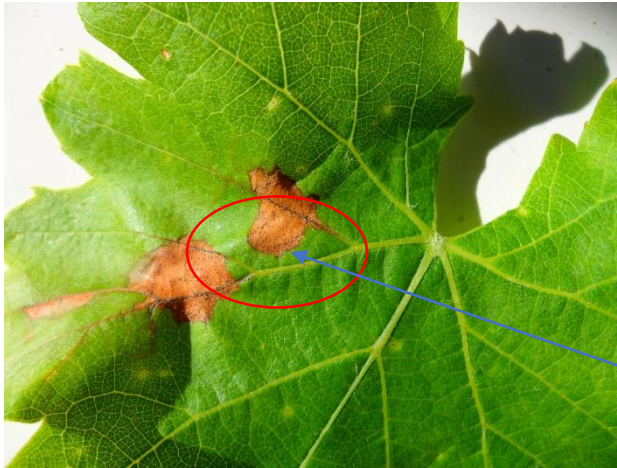
En cas de pluie



## BLACK-ROT

Biologie : [Cf bulletin n°2](#)

Tache de black-rot avec des pycnides



pycnides

Photo CA13

### Analyse du risque

Excepté très localement, les conditions climatiques de cette semaine n'ont pas été favorables à de nouvelles contaminations.

### Observations

Sur 140 parcelles du réseau, observées du 19 au 25 juin, trois parcelles présentent des symptômes sur feuilles.

Parcelles natures : premiers symptômes observés sur grappes.

Sur 14 parcelles natures observées, quatre parcelles présentent des symptômes sur feuilles, deux parcelles des symptômes sur grappes.



Rechercher en fin de semaine les symptômes issus de la contamination localisée du 14/15 juin.

### Estimation du risque

Sur les parcelles historiquement sensibles et parcelles avec symptômes, en cas de pluie



AUCUN FAIBLE MODÉRÉ FORT TRÈS FORT ALERTE

Autres cas



AUCUN FAIBLE MODÉRÉ FORT TRÈS FORT ALERTE

## OÏDIUM

Biologie : [Cf bulletin n°2](#)

### Observations

Sur 142 parcelles du réseau, observées du 13 au 18 juin, 18 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, sept parcelles des symptômes sur grappes.

[Parcelles natures](#) : sur 18 parcelles natures observées, sept parcelles présentent des symptômes sur feuilles et trois parcelles des symptômes sur grappes.

#### Oïdium sur feuilles



Photo CA83

#### Oïdium sur grappes



Photo CA83

### Estimation du risque



## FLAVESCENCE DOREE : maladie de quarantaine

Biologie : [Cf bulletin n°7](#)

Les communiqués DRAAF-SRAL PACA et Auvergne Rhône Alpes concernant la lutte obligatoire contre la flavescence dorée de la vigne est en ligne sur les sites habituels. Ci-dessous les liens pour y accéder

[Communiqué du 5 juin \(site DRAAF PACA\)](#)

[Communiqué du 5 juin \(site CIRAME\)](#)

[Communiqué DRAAF Auvergne Rhône Alpes](#)

## VERS DE LA GRAPPE : deuxième génération

Biologie : [Cf bulletin n°1](#)

### Pontes

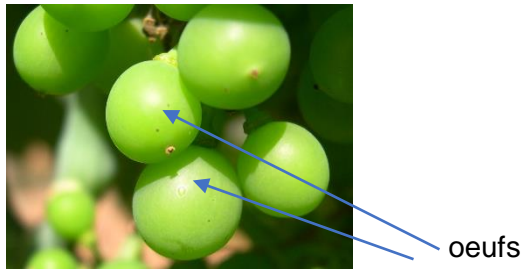


Photo CA83

### Observations

Le vol a débuté en secteur médian. Premières pontes observées en secteur médian.

### Prévisions du modèle ACTIV

	Premières larves	Premières larves L3
<b>Secteur très précoce</b>	16-18 juin	25-27 juin
<b>Secteur précoce</b>	19-21 juin	29 juin – 2 juillet
<b>Secteur médian</b>	26 juin	Trop tôt
<b>Secteur tardif</b>	28-30 juin	Trop tôt
<b>Secteur très tardif</b>	1 <sup>er</sup> juillet	Trop tôt

### Estimation du risque



Cas général



Très localement

AUCUN FAIBLE MODÉRÉ FORT TRÈS FORT ALERTE

AUCUN FAIBLE MODÉRÉ FORT TRÈS FORT ALERTE

Note technique nationale relative aux résistance en vigne est en ligne.

[Note technique 2019](#)

[Liste des produits de biocontrôle](#)

## **Enquête sur l'ambroisie à destination des agriculteurs :**

L'ambroisie est une espèce exotique envahissante qui peut causer des dommages aux cultures (perte de rendement, destruction des récoltes contaminées...). De plus, le pollen de cette adventice peut provoquer des allergies chez les personnes sensibles. Dans le cadre de la création d'un recueil de gestion de l'ambroisie en contexte agricole, [l'observatoire des ambroisie](#) – fredon France réalise une enquête destinée aux agriculteurs. Ce recueil a pour but de regrouper les différentes pratiques de gestion de l'ambroisie sur le territoire français et ainsi l'aider dans la lutte contre cette espèce nuisible.

Les données fournies dans le questionnaire ne seront pas utilisées hors de cette étude. Le questionnaire prend en moyenne une quinzaine de minutes à remplir.

Pour accéder au questionnaire : [questionnaire ambroisie](#).

Merci de votre contribution.

## **Parcelles natures**

Le réseau « parcelles natures » est un réseau de parcelles ne recevant aucune protection phytosanitaire. L'observation de ce réseau est financée par la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

## Comité de rédaction

**CIRAME : Ricaud Elisabeth**

**Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : Richy Didier**

**Chambre d'agriculture de la Drôme : Vigne Julien**

**Chambre d'agriculture de Var : Mazeau Julie**

**Chambre d'agriculture du Vaucluse : Vandamme Rémi**

## Observations

**Association des Vignerons de la Sainte Victoire**

**CAPL**

**Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Var et Vaucluse**

**CoopAzur JARDICA**

**Domaine expérimental La Tapy**

**Scan**

**Soufflet Vigne**

## Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA